

MÉMOIRE DU CONSEIL CULTUREL DE LA RIVE-SUD

À LA COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET SOCIO-CULTURELLE
DES ADULTES

JANVIER 1981

COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL

Madame Pauline Brière

lère vice-présidente
représentante des métiers d'art
Conseil culturel de la Rive-Sud

Monsieur Pierre Boucher

représentant la zone de St-Jean
Conseil culturel de la Rive-Sud

Madame Lesley Lee

professeur
Collège de St-Jean-sur-Richelieu

Monsieur Marc Drouin

agent de développement
Conseil culturel de la Rive-Sud

INTRODUCTION

Le Conseil culturel de la Rive-Sud de Montréal est heureux de répondre à l'invitation de la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes et de manifester son avis sur ce sujet primordial. Il apparaît important pour notre Conseil, au nom de ses membres et de la population qu'il représente, de se prononcer pour faire valoir l'opinion venant du secteur culturel.

Le Conseil culturel est un organisme à but non lucratif dont la première mission est de travailler au développement de la culture sur son territoire. Ce dernier correspond à la grande rive sud de Montréal (de Rigaud à Sorel et du fleuve Saint-Laurent aux frontières américaines) et comprend au-delà de 900 000 habitants. Le Conseil culturel est dirigé par un Conseil d'administration formé de dix-neuf bénévoles, appuyés par trois permanents.

Les principaux rôles du Conseil sont la consultation, exercée principalement auprès du ministère des Affaires culturelles, l'information des citoyens et créateurs (diffusion des programmes d'aide, de ressources techniques telles les possibilités de formation scolaire dans le domaine culturel, etc.) et la concertation des ressources du milieu.

Notre souci face à la formation s'est avéré constant depuis la création du Conseil culturel (avril 1978) et nous avons déjà eu l'occasion de nous prononcer sur ce sujet. Soulignons, à titre d'exemple, notre appui récent à la formation d'une école professionnelle des

métiers d'art adressé au Conseil de l'artisanat et des métiers d'art du Québec.

Par ailleurs, notre champ d'action comprenant les arts d'interprétation, les arts visuels et d'environnement, le livre, le patrimoine, les arts des communications, en plus des métiers d'art, nous donne une vue générale sur tout le milieu culturel, considérant autant les créateurs, les producteurs que les "consommateurs".

Ainsi, notre opinion est globale et couvre l'ensemble du domaine de la culture, touchant ainsi le milieu de vie de chaque citoyen. Cependant, il faut tenir compte de nos moyens et comprendre que nous ne prétendons aucunement faire le tour de la question mais plutôt suggérer des réflexions.

Toutefois, permettez-nous de vous faire part de nos préoccupations majeures comportant des retombées importantes sur la formation des adultes autant professionnelle que socio-culturelle que nous souhaitons voir penser comme un tout.

I - LA FORMATION DES ADULTES: LE LABYRINTHE DES ANNÉES '80

Depuis le développement du système scolaire actuel et la création de l'éducation des adultes, beaucoup de chemin a été parcouru et ce, pour le mieux-être de l'individu et de la société. L'adulte a trouvé une place, a été reconnu par les divers paliers d'intervention et s'est vu offrir (en partie parce qu'il le réclamait) la possibilité, sous différentes formes, de reprendre ses études, se recycler, compléter une formation, entreprendre une nouvelle orientation professionnelle, s'initier à diverses matières ou tout simplement acquérir des connaissances pour son développement personnel.

Il est important de conserver cette diversité, cette pluralité qui correspond aux attentes d'une société s'engageant dans un processus nécessaire d'une "éducation permanente". Les systèmes scolaires et d'apprentissage se doivent de continuer et de développer cette possibilité.* Ainsi, pour l'adulte qui veut atteindre une formation dans le domaine culturel, des situations demandent des corrections, appellent des changements surtout pour alléger le processus administratif et aplanir les contradictions que nous retrouvons actuellement et qui nous font penser à un labyrinthe.

L'absence de pont entre l'amateur et le professionnel devient criant dans le milieu de la culture et conditionne considérablement le sort des adultes qui désireraient une formation professionnelle. Les "Écoles" professionnelles de théâtre, de danse, de musique offrent des services aux jeunes toujours avec le souci d'en faire des jeunes professionnels: peu de place aux adultes.

* Nous valorisons le système coopératif (travail-éducation) qui amène des échanges entre la théorie et la pratique.

D'autre part, les différents cours ou ateliers d'initiation qu'offre la majorité de nos institutions scolaires et municipales ne peuvent déboucher sur une formation plus complète. L'absence de suivi (manque de moyens, de connaissances, non ouverture du milieu professionnel) entre ces cours d'initiation et une formation professionnelle est déplorable et se mesure quotidiennement. Certes cela laisse beaucoup de place à l'autodidacte ou à une formation sur le tas. D'ailleurs, nos artisans sont déjà à 71% de cette catégorie (1). Mais combien ont dû abandonner leurs recherches parce qu'il n'y avait pas de lieux ou de moyens (région, spécialisation, etc.) pour poursuivre plus loin leurs initiatives.

D'ailleurs, cette absence de suivi entre l'initiation et la formation professionnelle, l'absence de pont entre l'amateur et le professionnel, confine l'activité d'initiation à une activité "de loisir". L'entête de la nouvelle brochure de la Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du Montréal métropolitain (2) "Le macramé ou l'informatique" démontre bien l'ampleur du dilemme. N'y a-t-il pas des liens possibles et nécessaires à créer ou à reprendre dans ce phénomène d'éducation permanente?

Lorsqu'on pense à la formation professionnelle et "socio-culturelle", cette formation des adultes devra-t-elle gagner ses lettres patentes? se cantonner dans une sphère de récupération, d'éducation à rabais? ou s'intégrer maintenant dans un réseau plus global d'éducation permanente débouchant sur une véritable formation? Une formation professionnelle doit être partie intégrante d'une formation générale de l'individu; et il faudra cesser de voir les activités socio-culturelles comme des activités compensatoires.

(1) Parlure, volume 5, no 3, p. 13 "Les caractéristiques socio-économiques des consommateurs et des producteurs d'artisanat".

(2) "Le macramé ou l'informatique" CFPMOMM 1980.

L'écueil résultant de l'offre des activités d'initiation sans possibilités réelles de poursuite a provoqué une situation où les citoyens sont devenus des consommateurs...avec une attitude qui en découle. Loin de s'intégrer dans un processus de formation continue, ils profitent de temps à autre d'occasions pour remplir leur "temps-loisir".

Cette attitude de consommation est particulièrement saisissable dans ce que l'on offre aux femmes. On continue de perpétuer des conditions discriminatoires (sélection, moyens, disponibilité et contenus de cours) qui font que la femme se retrouve encore perdante. On s'occupe surtout à remplir son temps loisir, la replongeant dans le même ghetto. La formation polyvalente de ces femmes adultes doit être repensée et s'inscrire dans une optique réelle de formation générale et professionnelle qui vaut d'ailleurs pour l'ensemble de la société, comme nous l'avons mentionné, mais qui se manifeste ici de manière assez aiguë.

Il faudrait voir à réévaluer la question de la reconnaissance des études à temps partiel, du travail et des expériences personnelles et donner plus de corps à cette notion afin d'assurer une formation continue. Le milieu culturel est un milieu où ces valeurs doivent être considérées. Ceci aurait pour effet de diminuer les écarts entre l'amateur, le semi-professionnel et le professionnel, non pas pour les fondre, mais pour qu'il puisse y avoir correspondance. Tout cela pose le problème d'accessibilité que nous verrons plus loin.

Soulignons en terminant le manque d'appui technique et de formation professionnelle dont souffrent les professeurs et les personnes-ressources qui dispensent les connaissances à l'intérieur de cours et d'ateliers. Ceci est particulièrement valable pour les activités d'initiation où l'improvisation occupe une trop grande place. Un besoin de resserrer les qualités professionnelles des transmet-

teurs (actuels et à venir) de connaissances est évident. L'éducation des adultes a un autre rôle à jouer, il s'agit de mettre en place, avec les institutions, gouvernements et associations professionnelles de regroupement, des cours, des stages, des barèmes de reconnaissance afin d'offrir une formation continue et de leur ouvrir les écoles spécialisées.

II - LE MANQUE DE CONCERTATION: LE CERCLE VICIEUX

Les problèmes que nous venons de soulever posent une question d'un autre ordre comportant beaucoup d'implications. Une partie de la solution ne serait-elle pas dans une meilleure concertation?

Le dédoublement des services lorsqu'on parle de cours ou d'ateliers d'initiation en est un bel exemple. La multiplication dans différents secteurs de la même offre aux mêmes clientèles provoque une saturation (inégalement en disponibilité). Même dans les cas où il y a plus de concertation au niveau des structures d'accueil quant à l'utilisation des équipements scolaires à des fins sociales et culturelles, le contenu des programmes des différents groupes (Cegep, université, commission scolaire régionale, municipalité,...) offrant des cours et des ateliers, connaît souvent des dédoublements inutiles et onéreux. Chacun y allant de sa compétence et de son pouvoir.

Chacun y va de son effort aussi et chacun a son rôle, nous croyons. Cependant, l'offre au niveau du socio-culturel est surchargée et perpétue ce que nous avons exprimé plus tôt: il faut trouver un lien entre la formation professionnelle à long terme et l'initiation. Cette difficulté du système actuel est particulièrement sensible dans le domaine culturel.

Rappelons ici ce qui est contenu dans le Livre blanc sur la culture:

Trop souvent, la culture semble être une préoccupation secondaire de l'État. La place qu'elle prend dans les discussions publiques, la part des budgets qui lui est consacrée le révèlent assez. Même lorsqu'il s'agit de l'enseignement (qui coûte fort cher à la population et qui suscite des inquiétudes partout répandues) on a vite fait de ramener les considérations à des questions d'organisation, de négociations, d'amé-

nagements, de structures. Et jusqu'à il y a peu, Éducation, Affaires culturelles, Loisir semblaient être des domaines compartimentés de l'administration gouvernementale. On l'aura assez suggéré au fil des chapitres: c'est comme un ensemble que devront dorénavant être envisagés ces secteurs. Plus encore, cet ensemble repéré, il devra déborder le domaine habituellement circonscrit de la culture pour se diffuser dans toutes les sphères du gouvernement et de la société. (1)

Nous référons directement au besoin de concertation entre l'éducation, la culture et le loisir. Ce souci de cohérence et de globalité amènera une meilleure application de cette concertation et surtout un suivi possible pour ceux qui entreprendront une démarche en vue d'une formation continue.

Le besoin de concertation se révèle pressant à plusieurs niveaux. Actuellement, les institutions scolaires sont à déterminer leur action, individuellement et en groupe. Les différents ministères font de même. Il est intéressant de lire les recommandations du ministère de l'Éducation envers les Cegeps en ce qui a trait à l'éducation aux adultes (2). Les mesures avancées sont incontestables, valables, etc. Mais jusqu'où l'application sera-t-elle réalisable? et est-ce que toutes les institutions (secondaires, collégiales, universitaires, spécialisées) et la pensée sociale sont au même diapason face à l'éducation permanente?

Sur le plan local et régional, il y a aussi un besoin évident de concertation. Soulignons au passage, pour démontrer l'ampleur de la question, l'intérêt présent des énoncés politiques qui touchent le milieu culture, de front ou par ricochet. Dans le Livre blanc

(1) La politique québécoise du développement culturel, Québec, Éditeur officiel du Québec 1978, volume 1, p. 132.

(2) Les collèges du Québec, Nouvelle étape, Québec, ministère de l'Éducation, 1978, pp. 164-165.

sur le loisir, le leadership de la concertation scolaire-municipale fait partie du mandat municipal de maîtrise d'oeuvre en matière de loisir (1). Les exemples pourraient se multiplier.

Notre avis tient toujours compte du désir d'offrir une possibilité à l'adulte de participer à une formation continue. La question de l'accessibilité pour ce dernier à une formation professionnelle (dans le domaine culturel ou autre) ou socio-culturelle n'est pas qu'une question de disponibilité des programmes et des cours, mais aussi de la qualité du contenu, de la finalité de sa démarche.

(1) "On a un monde à récréer". Québec, Gouvernement du Québec 1979, p.83.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

1. Il est nécessaire de repenser l'éducation continue dans un concept englobant la société, les différents âges de la vie, les sexes (éliminer les injustices) et les différents temps d'activité (travail, loisir, éducation).
2. Il est nécessaire "d'ouvrir les cadres" pour que les adultes puissent mieux s'intégrer dans un processus de formation. Une souplesse administrative, la reconnaissance du travail et des expériences hors-cadre en sont les points principaux.
3. Il est nécessaire de repenser la formation professionnelle de type culturel et la formation socio-culturelle pour qu'elles soient complémentaires et ainsi réduire le dilemme culture-loisir.
4. Il est nécessaire d'améliorer le soutien technique et la formation professionnelle des professeurs et personnes-ressources pour pouvoir atteindre une meilleure qualité dans la diffusion des connaissances.
5. Il est nécessaire qu'une concertation efficace s'établisse au niveau gouvernemental, que les politiques tiennent compte des inter-relations des champs d'activités tel le loisir, la culture, l'éducation et le travail.

6. Il est nécessaire de pousser la concertation au niveau local pour une meilleure utilisation des ressources et une meilleure cohérence.

7. Il est nécessaire de considérer le niveau régional comme un moyen de concertation des divers intermédiaires (état et organisme) pour une meilleure réalisation des objectifs. Le niveau régional peut être vu comme un moyen de pression supplémentaire.